

Polynésie française



Wallis-et-Futuna

Nouvelle-Calédonie

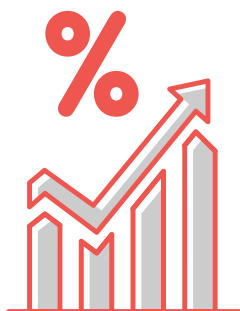
DÉCLARATION DE POLITIQUE MONÉTAIRE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 27 JUIN 2023

Paris, le 27 juin 2023



L'IEOM augmente ses taux d'intérêt directeurs pour contribuer à la stabilité financière de la zone

Considérant la hausse des taux directeurs de la BCE de 25 points de base effectuée le 21 juin 2023, l'IEOM a augmenté ses propres taux directeurs comme suit :



- Le taux de la facilité de dépôt est augmenté de 35 points de base, afin de favoriser des conditions de placement avantageuses dans la zone. Il s'établit à 3,70% à compter du 3 juillet 2023.
- Le taux des opérations de réescompte augmente de 35 points de base et s'établit à 3,80 %^[1], symétriquement à la hausse du taux de la facilité de dépôt.
- Le taux des lignes de refinancement n'augmente que de 25 points de base, afin de continuer à offrir de la liquidité à un coût relativement modéré. Il s'établit à 3,90 % à compter du 17 juillet 2023.

[1] Hors marge d'intermédiation